

Livret d'Accueil

Année 2021 – 2022

6^{ème}

**Livret à conserver jusqu'à la rentrée
Liste des fournitures en fin de livret**

Le Mot de La Principale

Chers élèves,
Chers parents,

C'est un grand plaisir de vous accueillir pour cette rentrée scolaire 2021-2022 au collège Madame de Sévigné, établissement à taille humaine qui a su nouer de nombreux partenariats pour offrir aux élèves **les meilleures conditions de réussite**.

Découvrir, S'ouvrir, Communiquer et S'engager sont les quatre axes guidant l'action de l'ensemble des personnels qui a à cœur d'accueillir des jeunes dans leur globalité et de les faire grandir, ensemble, par le savoir, les compétences, la culture et **le partage des valeurs de l'École de la République**.

Au quotidien, tout est mis en œuvre pour accompagner chaque élève vers la réussite en répondant à ses besoins, en soutenant ses projets, en développant **son ambition**, en l'ouvrant avec les autres sur le monde et la culture. Toutes les équipes du collège se mobilisent **aux côtés des familles** pour offrir un parcours d'excellence à chaque élève afin qu'il s'épanouisse dans sa vie.

En tant qu'élèves, vous bénéficierez d'un enseignement de qualité dispensé par des enseignants passionnés. Les clés de la réussite sont simples :

- **Assiduité** : je viens tous les jours au collège et j'arrive à l'heure dans la classe ;
- **Rigueur dans le travail** : j'ai mes affaires de cours, j'écoute le professeur, je note les cours et j'apprends mes leçons et fais mes devoirs (au collège pendant Devoirs Faits ou à la maison) ;
- **Respect des biens et des personnes** : j'accepte le règlement intérieur qui permet à tous et à toutes d'évoluer dans un cadre de travail agréable.

En tant que parents, vous nous confiez votre enfant et nous le ferons grandir ensemble. Vous trouverez au collège les conditions d'un travail performant pour lui et pourrez suivre sa scolarité au jour le jour grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication : Vie scolaire par pronote, consultation du cahier de textes, des évaluations et des absences font partie des éléments en place pour assurer un accompagnement éducatif proche des élèves et communiquer avec les familles grâce aux outils les plus réactifs.

Pour mieux appréhender cette vie au collège, je vous invite à prendre connaissance de ce livret d'accueil dans lequel vous trouverez l'ensemble des informations nécessaires à l'inscription et utiles pour la rentrée scolaire. Je vous souhaite avec l'ensemble de mes équipes une excellente année scolaire 2021-2022.

O. GUILLON
Principale

La rentrée scolaire

La rentrée des élèves de 6^{ème} aura lieu **le jeudi 2 septembre à 9h.**

Le service de restauration fonctionnera dès le vendredi 3 septembre pour les élèves demi-pensionnaires.

L'emploi du temps habituel entrera en vigueur le vendredi 3 septembre à partir de 7h55.

Les inscriptions

Les inscriptions se dérouleront au mois de juin. Vous êtes invité à vous présenter au collège, accompagné de votre enfant au jour et à l'heure indiqués sur le courrier joint au dossier d'inscription. Le dossier d'inscription doit être complet.

Tout dossier incomplet ne sera pas accepté. Aucune photographie n'est demandée. Elle sera prise le jour de l'inscription. **La présence de l'élève est donc indispensable.**

L'assurance scolaire

Elle est obligatoire lors des voyages et sorties. Tout élève doit être couvert en Responsabilité civile par ses parents. Vous êtes invité à vérifier auprès de votre assureur si votre couverture actuelle est suffisante. Une assurance « scolaire » peut être souscrite auprès de la M.A.E ou d'un organisme privé.

Une attestation d'assurance doit être remise au professeur principal le jour de la rentrée.

Le règlement intérieur

Les élèves sont tenus de respecter le règlement intérieur qui permet de garantir à tous les élèves une scolarité sereine. Y sont inscrits les droits et les devoirs des élèves afin de les préparer à devenir des citoyens intégrés dans la société. Dans ce but, **les élèves doivent être respectueux et adopter une tenue adaptée au travail scolaire.** La vigilance des parents est donc requise pour ne pas laisser leur enfant aller au collège avec des jeans laissant apparaître le caleçon, des jupes trop courtes ou des hauts trop courts, shorts, tongs ... Par ailleurs, il est conseillé d'éviter les survêtements comme tenue quotidienne.

Le règlement intérieur, la charte du collégien ainsi que la charte de la laïcité sont dans le carnet de correspondance de votre enfant et devront être signés dès la rentrée scolaire.

La restauration scolaire

Le coût à l'année de la restauration scolaire est d'environ 400 €. Cependant, ce coût peut être diminué par les aides suivantes :

- L'aide à la restauration du Département : sur présentation de votre avis d'imposition et selon votre situation, une aide de 40 € à 80 € est attribuée par trimestre.
- Les bourses des collèges : selon vos conditions de ressources et le nombre d'enfants à charge, la bourse de 35 €, 98 € ou 153 € par trimestre peut permettre de régler les factures de cantine.
- Une aide sur fonds social d'État : cette aide peut être demandée en cas de difficulté de paiement. Pour cela, un dossier de demande d'aide est à constituer auprès de Mme Declercq, assistante sociale.

Avec ces aides, le coût à l'année de la restauration scolaire peut donc être très faible, voire inexistant, car les aides précédentes sont déduites directement des factures.

La bourse des collèves

La bourse des collèves est une aide versée aux responsables d'un jeune inscrit au collève. Pour en bénéficier, vos ressources annuelles ne doivent pas dépasser des plafonds, selon le nombre d'enfants à charge. Pour l'année 2020-2021, les montants de la bourse des collèves étaient 35€, 98€ ou 153 € par trimestre.

Si vous y avez droit, vous devez faire la demande entre le 15 septembre et le 15 octobre. Un courrier spécifique vous sera adressé début septembre.

L'Aide à la Réussite du Collégien

Le Conseil Départemental a délégué des crédits au collève dans le cadre de l'**Aide à la Réussite du Collégien (ARC)**. L'ARC est destinée à apporter un soutien matériel ou financier ponctuel à des élèves pour lesquels les équipes éducatives du collève auraient détecté une difficulté passagère à assumer une dépense exceptionnelle liée à leur scolarité (achat de vêtements ou de fournitures scolaires). Pour bénéficier de l'Aide à la Réussite du Collégien, vous devez en faire la demande auprès de Mme Declercq, assistante sociale de l'établissement.



L'assistante sociale

Par son rôle d'écoute, d'accueil, de conseil, et de soutien, l'assistante sociale scolaire a pour mission d'assurer le bien-être des élèves dans leur scolarité. Elle intervient par le biais d'entretiens et de projets d'accompagnement individualisés et/ou dans le cadre d'action collective, dans le respect du secret professionnel.

Elle participe à diverses commissions en étroite collaboration avec les membres de la communauté éducative et en lien avec les parents. Elle intervient également auprès de groupes en cas d'actions de prévention liées au bien-être de l'élève.

Dans le cadre de difficultés financières rencontrées par les familles, l'assistante sociale instruit à leur demande un fonds social collégien qui peut concerner différents domaines : restauration scolaire (prise en charge totale ou partielle de la demi-pension), matériel scolaire, frais de transport, lunettes, vêtements, sports, soins....

D'une manière générale et dans le cadre de la relation d'aide, l'assistante sociale : Madame Declercq, se tient à disposition des élèves et, ou de leur famille pour toutes rencontres. Elle est présente tous les jours (sauf le vendredi après-midi) et peut également se rendre à domicile.

Les Conseillères Principales d'Education (CPE)

Comme les professeurs, les CPE assurent le suivi de votre enfant au sein du collève et contribuent à expliciter, faire comprendre et accepter les règles de vie et de droit en vigueur au sein de l'établissement. Par ailleurs, en lien avec les équipes éducatives, elles développent des projets de vie collégienne au sein de l'établissement et conseillent les élèves dans leur choix d'orientation.

Mme Dumortier et Mme Secq entretiennent donc un dialogue constructif avec les familles afin de s'assurer de la présence des élèves, du respect des règles de vie au sein du collève et de l'épanouissement personnel et de la réussite scolaire de chaque élève. Pour cela, elles travaillent au quotidien avec l'équipe d'Assistants d'Education.

Les CPE sont présentes au collève tous les jours et sont joignables par téléphone.

Les cours obligatoires

Comme dans tous les collèges, votre enfant a 27 heures de cours par semaine auxquels s'ajoutent une heure réservée à la vie de classe. L'ensemble des cours est obligatoire. Ils se déroulent de 7h55 à 16h25.

	6 ^{ème}
Français	4 h 30
Anglais	4 h
Histoire-Géographie, Enseignement Moral et Civique	3 h
Mathématiques	4 h 30
Physique-Chimie	1 h
SVT	1 h 30
Technologie	1 h 30
Education Musicale	1 h
Arts Plastiques	1 h
EPS	4 h
Accompagnement personnalisé	1 h

De 15h55 à 17h35, votre enfant peut s'inscrire à différentes activités péri-éducatives : Devoirs Faits, UNSS, section futsal, option bilangue, ...

Il ne peut y avoir de réussite scolaire sans une assiduité rigoureuse. Les résultats scolaires de votre enfant en dépendent. C'est pour cela qu'il est important de veiller à ce que votre enfant

- ✓ **viene tous les jours au collège avec son matériel ;**
- ✓ **fasse ses devoirs et relise ses leçons tous les soirs.**

Le jour de la rentrée scolaire, un emploi du temps personnalisé est distribué à votre enfant.

Le sport

Les cours d'EPS sont OBLIGATOIRES. En 6^{ème}, votre enfant pratiquera de la natation, car il est essentiel qu'il sache nager à la fin de son année. La compétence « Savoir Nager » est une compétence qui lui sera nécessaire tout au long de la vie.

Les élèves doivent avoir une tenue adaptée et réservée au cours d'EPS. Comme spécifié dans la liste des fournitures, les élèves doivent avoir non seulement un maillot de bain, mais aussi une paire de baskets spécifique réservée à la pratique de l'EPS.

Pronote

Pronote est un logiciel qui vous permet de suivre la scolarité de votre enfant. Sur internet ou sur votre téléphone portable, vous pouvez voir différentes informations liées à la scolarité de votre enfant :

- ✓ emploi du temps
- ✓ évaluations ;
- ✓ absences et retards,
- ✓ punitions.



Vos identifiants vous seront transmis dès le début de l'année par courrier.

Accompagnement spécifique des élèves de 6^{ème}

À l'entrée au collège, certains élèves ont encore des acquis fragiles, d'autres sont désireux d'approfondir leurs savoirs et savoir-faire. Tous ont encore besoin de dispositifs d'aide adaptés à leur profil, étroitement articulés au travail conduit à l'école. Ces dispositifs prennent diverses formes et commencent dès le début de l'année :

L'accompagnement personnalisé



Votre enfant participera à l'accompagnement personnalisé. Dans son emploi du temps est prévu 1 heure par semaine avec un professeur. Le but de cet accompagnement est non seulement de donner à votre enfant des bases méthodologiques et de travail pour bien commencer son année, mais aussi des activités interdisciplinaires permettant d'améliorer son expression et communication écrites et orales.

L'atelier « Adaptation au changement » en lien avec le Programme de Réussite Educative de la Mairie de Roubaix



Cet atelier est proposé aux élèves de 6^{ème} qui éprouvent des difficultés à trouver leur place au sein du collège. Il leur permet d'exprimer leurs difficultés et de les surmonter au travers de différentes activités, et notamment, du théâtre. Après concertation avec les professeurs principaux de 6^{ème}, cet atelier peut être proposé à votre enfant à partir du mois d'octobre.

Devoirs Faits

Chaque soir de la semaine, il est proposé à votre enfant des temps d'étude de 15h55 à 16h50 pour réaliser ses devoirs au collège. Votre enfant peut alors travailler individuellement, au calme pour faire des exercices, répéter ses leçons ou exercer sa mémoire et son sens de l'analyse, avec la possibilité d'être aidé quand il en a besoin.

Cette étude est gratuite et encadrée par des professeurs, des surveillants, des étudiants ou des assistants pédagogiques. Le jour de la rentrée, un document vous permettra d'inscrire votre enfant. Une page dans le carnet de correspondance vous permet de suivre l'assiduité de votre enfant à ce dispositif « Devoirs Faits ».



L'option Bilangue



L'objectif de l'option Bilangue Anglais-Espagnol est de commencer l'apprentissage d'une deuxième langue étrangère plus tôt pour approfondir les connaissances durant les années collège et avoir un niveau plus élevé en fin de 3^{ème}. Cette option permet d'aller plus loin dans la culture et traditions du monde hispanique.

Les élèves de 6^{ème} suivant cette option auront 2 heures de cours d'espagnol dans la semaine en plus des 4 heures d'anglais. Après la classe de 6^{ème}, les élèves continueront cette section jusqu'à la fin du collège. Aucune désinscription ne sera possible durant toute la scolarité au collège.

Vous pouvez préinscrire votre enfant sur le dossier sur le dossier d'inscription. Attention, le nombre de places étant limité, l'ensemble des élèves préinscrits ne seront pas forcément inscrits en section bilangue. Une concertation avec le professeur des écoles permettra d'évaluer si votre enfant est capable de s'organiser face au surcroît de travail qui lui sera demandé.

La Section Sportive Futsal



L'objectif de la section Futsal est de permettre à des jeunes filles et garçons, passionné(e)s, de concilier de bonnes études au collège et la pratique du futsal à un haut niveau.

La scolarité est identique à celle suivie par les autres élèves du niveau fréquenté. Les élèves de la section sportive sont soumis aux mêmes obligations scolaires, notamment la présence à l'ensemble

des cours et aux évaluations.

L'emploi du temps est aménagé et prévoit 2 séances d'entraînement par semaine. La participation à ces séances est obligatoire.

Les entraînements ont lieu l'après-midi de 15h55 à 17h45, selon l'emploi du temps, à la salle Bernard Jeu à Roubaix. Ces séances sont encadrées par M. DELEBARRE et M. MICHALLET, professeurs d'Education Physique et Sportive du collège, ainsi que par des éducateurs sportifs diplômés d'état du club partenaire.

L'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire)

L'objectif est de pratiquer une activité sportive régulière en dehors du temps scolaire obligatoire, de découvrir le monde de la compétition sportive, de favoriser les échanges et le respect entre les élèves. L'association sportive du collège est aussi un moyen pour responsabiliser les jeunes au travers de missions d'arbitrage, d'organisation de rencontres ou d'autres événements.

Les activités proposées sont : escalade, natation, basket-ball. Elles sont encadrées par des professionnels spécialistes de ces disciplines, Mme De Jaeghere, M. Delebarre, M. Michallet et M. Normani, professeurs d'EPS au collège.

À raison de 3 heures par semaine, les entraînements se déroulent les mercredis de 13h à 16h ou certains soirs de la semaine. Les élèves bénéficient des équipements sportifs de la mairie (salle de sport ou piscine).

L'UNSS propose également quelques temps forts dans l'année : sortie au Val Joly, course d'orientation, sortie à la patinoire, sortie plein-air et les compétitions ! Les inscriptions se font à la rentrée auprès des enseignants d'EPS du collège. L'UNSS est ouverte à tous les élèves moyennant une cotisation annuelle de 10 €, l'intégralité des activités proposées est ensuite gratuite.



L'APE (Association des Parents d'Élèves)



Les parents d'élèves sont membres de la communauté éducative. Leur participation à la vie scolaire et le dialogue avec les enseignants et les autres personnels sont essentiels au sein de l'établissement. Ils participent par leurs représentants aux conseils d'administration, conseils de discipline et aux conseils de classe. Ils sont également actifs dans la vie du collège.

Le café des parents est un lieu de rencontre, de dialogue, d'échange d'informations, de réflexion, de propositions d'initiatives à propos de la vie de l'établissement et de l'éducation.

C'est un lieu d'échanges, de communication pour participer à la vie du collège.

Pour toutes vos questions, vous pouvez contacter par mail Madame FAVIER Christine, présidente de l'association des parents d'élève à l'adresse suivante : ce.0590183d@ac-lille.fr

La liste de fournitures scolaires

Pour le premier jour, il suffit de l'agenda, de feuilles ainsi que d'une trousse, mais dès la rentrée, votre enfant doit être en possession de l'ensemble des fournitures demandées ci-après :

Français

- 2 cahiers 24 x 32 cm 96 pages grands carreaux
- 1 cahier 17 x 22 cm 96 pages grands carreaux
- 2 protège-cahiers 24 x 32 cm
- 1 protège-cahier 17 x 22 cm
- 1 pochette cartonnée

Mathématiques

- 3 cahiers 24 x 32 cm 96 pages petits carreaux
- un rapporteur en plastique transparent
- une équerre en plastique transparent
- une règle en plastique transparent de 30 cm
- un compas

Physique-Chimie

- 1 cahier 24 x 32cm 96 pages grands carreaux

SVT

- 1 cahier 24 x 32cm 96 pages grands carreaux
- 1 pochette cartonnée

Technologie

- 1 cahier 24 x 32 cm 96 pages petits carreaux

Anglais

- 2 cahiers 24 x 32cm 96 pages grands carreaux

Espagnol ou Allemand

- 1 cahier 24 x 32cm 96 pages grands carreaux

Histoire-géographie, EMC

- 2 cahiers 24 x 32 cm 96 pages grands carreaux
- 2 protège-cahiers 24 x 32 cm
- 20 pochettes transparentes
- 1 pochette cartonnée

Matériel d'Arts Plastiques

- 1 cahier 21 x 29,7 cm de travaux pratiques
- 1 pochette de papier à dessin à grain 21 x 29,7 cm 180g/m²
- 1 crayon de bois HB
- 1 feutre pointe fine noir
- 5 tubes de gouache (rouge magenta, bleu cyan, jaune primaire, noir et blanc)
- 1 pinceau n°6, 1 pinceau n° 10, 1 brosse plate n°14
- 1 chiffon

Accompagnement personnalisé

- 1 pochette cartonnée à élastique

Option Bilangue Espagnol

- 1 cahier 24 x 32cm 96 pages grands carreaux

Matériel pour l'EPS

- 1 sac pour ranger les affaires de sport
- 1 short ou survêtement
- 1 tee-shirt
- 1 paire de baskets spécifique à l'EPS (différente des baskets de tous les jours)
- 1 maillot de bain
- 1 serviette éponge

Matériel de tous les jours (à renouveler si besoin en cours d'année)

- 1 agenda
- 1 trousse
- 1 stylo bleu, 1 stylo vert, 1 stylo rouge, 1 stylo noir
- 1 crayon de bois HB
- 1 taille crayon à réservoir
- 1 gomme
- 1 correcteur (rouleau ou stylo)
- 1 porte-mine 0,5 ou 0,7 mm
- 1 surligneur
- 6 tubes de colle
- 1 paire de ciseaux
- 1 pochette de crayons de couleur
- 1 pochette de feutres
- 500 Copies doubles perforées grands carreaux (21 x 29,7cm)
- 200 Copies doubles perforées petits carreaux (21 x 29,7cm)
- 500 Feuilles mobiles perforées grands carreaux (21 x 29,7cm)
- 1 Clé USB
- 1 paire d'écouteurs pour MP3 avec une fiche ronde de 3,5mm
- 1 rouleau de plastique pour recouvrir les livres
- 1 calculatrice scientifique adaptée au collège (de préférence Texas Instrument TI-Collège Plus ou Casio FX-92 Spéciale Collège)